



## INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

**Objet : service minimum d'accueil en cas de grève Education Nationale.**

Mesdames, Messieurs,

En vue du mouvement de grève annoncé pour le jeudi 23/10/2008, je vous informe que la municipalité n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de mettre en place le service minimum d'accueil imposé par l'Etat, faute de moyens en personnel qualifié pour accueillir les enfants.

Je vous remercie de vous organiser pour la garde de vos enfants en cas d'absence des enseignants.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Gilles PETIT-JEAN GENAZ.